



INSPECTEUR OU INSPECTRICE EN ARBORICULTURE **Poste temporaire**

Le travail consiste à effectuer des enquêtes et des inspections en vue d'assurer l'application des règlements et normes en vigueur concernant la protection et la préservation des végétaux. De plus, le titulaire doit répondre à diverses demandes ou plaintes relatives à l'horticulture provenant des citoyens ou autres requérants. Il doit également planifier et coordonner les activités reliées au remplacement ou à la plantation d'arbres, participer à l'élaboration du programme d'élagage systématique. Finalement, il est appelé à tenir des registres des essences d'arbres et à participer à la recherche de nouvelles méthodes de traitement ou d'entretien des végétaux.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) spécialisé en paysage et commercialisation, en horticulture ornementale ou tout autre domaine connexe ou un diplôme d'études professionnelles (D.E.P.), secteur et profil appropriés ;
- Expérience de un à deux ans dans un travail se rapportant à l'arboriculture, à l'horticulture ou à la sylviculture en général ;
- Habileté à comprendre, à parler et à lire l'anglais et le français ;
- Habileté à utiliser la micro-informatique ;
- Habiletés à effectuer du travail d'inspection et d'enquête ; à faire preuve d'esprit d'observation ; à lire et à interpréter des plans ; à faire preuve de tact et de courtoisie ; à rédiger des rapports ;
- Connaissance des termes et des méthodes d'arboriculture, d'horticulture et de sylviculture des principales essences sylvestres et horticoles adoptées par la Ville ; des traitements à être apportés aux végétaux ; des règlements particuliers de la Ville concernant les végétaux ;
- Posséder un permis de conduire valide classe 5.

STATUT

- Poste temporaire jusqu'au 22 décembre 2016
- 35 heures par semaine : du lundi au jeudi de 6 h 45 à 15 h et le vendredi de 6 h 45 à 11 h 45

Salaire horaire : 26,44 \$, minimum de l'échelle salariale selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre C.V. avant le 9 mai 2016, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par télécopieur** : 514 684-5635
- **Par courriel** : ressourceshumaines@ddo.qc.ca
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.